



Built to Lead

Pour publication immédiate : 1/28/2016

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

**LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE 11 MILLIONS DE DOLLARS POUR AIDER
LES FERMIERES DANS LEURS PROJETS DE PROTECTION DE LA QUALITE DE
L'EAU**

Le Gouverneur propose une augmentation du financement pour le programme au Budget Exécutif 2016-2017 via un investissement historique dans le Fonds de protection de l'environnement.

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que 11 millions de dollars ont été débloqués pour protéger les ressources en sols et en eaux via le programme de réduction et de contrôle des sources de pollution agricole diffuse (Agricultural Nonpoint Source Abatement and Control Program). Ces subventions aideront les fermiers à mettre en oeuvre les meilleures pratiques de gestion pour relever les défis de la qualité de l'eau dans les bassins versants prioritaires de l'ensemble de l'Etat de New York tout en accroissant la productivité et l'activité économique.

« L'industrie agricole est un moteur économique majeur dans l'Etat de New York et nos fermiers doivent avoir accès aux ressources dont ils ont besoin pour se développer et améliorer leurs activités », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « En offrant ce financement essentiel aux fermes de l'ensemble de l'Etat, nous aidons l'industrie à rester compétitive, tout en protégeant nos ressources naturelles et en continuant de produire des produits agricoles de qualité dans l'Etat de New York. »

Le programme de réduction et de contrôle des sources de pollution agricole diffuse est financé par le Fonds de protection de l'environnement de l'Etat de New York, que le Gouverneur propose d'augmenter à 300 millions de dollars au Budget Exécutif de cette année. Cette proposition devrait plus que doubler le niveau du Fonds de protection de l'environnement depuis 2011, et accroîtrait le financement pour les programmes agricoles de la qualité de l'eau de près de 5 millions de dollars.

Les subventions seront accordées aux Districts de la conservation des sols et des eaux des Comtés pour la planification environnementale ou pour mettre en oeuvre les meilleures pratiques de gestion telles que les systèmes de stockage de déchets agricoles, les systèmes de tampons riverains, les cultures de couverture à des fins de conservation, et les pratiques de conservation des sols de structure.

Le programme est administré par le Département de l'Agriculture et des Marchés de l'Etat de New York et la Commission de conservation des sols et des eaux de l'Etat de New York. Il fait partie du cadre de gestion environnementale agricole (Agricultural Environmental Management)(AEM), un effort plus large qui aide les fermiers à arriver à une meilleure qualité de l'eau et des systèmes agricoles plus efficaces. Les Districts utilisent le cadre AEM pour aider les fermiers dans la planification et la mise en oeuvre

de projets d'amélioration environnementale de façon rentable. En conséquence, les fermiers sont en mesure de satisfaire aux objectifs d'affaires tout en protégeant et en conservant les ressources naturelles de l'État.

Le Commissaire d'Etat à l'Agriculture, Richard A. Ball, a déclaré : « Ce programme a reçu un nombre record de candidatures au dernier tour, démontrant l'engagement croissant de la communauté agricole à l'égard de l'intendance environnementale. Ces importants projets contribuent à prévenir la pollution de l'eau, à réduire l'érosion et à limiter les sédiments et d'autres nutriments dangereux dans les cours d'eau de l'Etat de New York, tout en soutenant la croissance de la communauté agricole. En anticipant l'avenir, nous sommes heureux que ce programme puisse être également un élément essentiel pour aider l'Etat à faire avancer la nouvelle proposition d'initiative des produits alimentaires de grande qualité de l'Etat de New York (New York Certified High Quality Foods). »

Le Commissaire par intérim du Département de la protection de l'environnement, Basil Seggos, a déclaré : « Les districts de conservation des sols et des eaux des comtés jouent un rôle essentiel en aidant les fermiers de l'Etat de New York à mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion afin de protéger les cours d'eau de l'Etat tout en permettant aux fermiers d'offrir aux familles de l'ensemble de l'Etat des produits frais, locaux. Ces fonds fourniront aux fermiers les outils dont ils ont besoin pour continuer les importants services qu'ils offrent, tout en assurant que l'environnement est protégé. »

Le Président de la Commission de conservation des sols et des eaux de l'Etat de New York, Dale Stein, a déclaré : « Le programme AgNPS est une source de financement stable qui offre d'importantes ressources aux fermiers de l'Etat de New York pour les projets qui bénéficient grandement à la qualité des sols et des eaux. Les Districts de conservation des sols et des eaux de l'Etat de New York apprécient ce financement ainsi que l'augmentation du financement chaque année du Fonds de protection de l'environnement. »

Les Districts de conservation des sols et des eaux des comtés peuvent désormais effectuer une demande pour le programme AgNPS via le site web du Département de l'Agriculture et des Marchés [ici](#). Tous les matériels appropriés doivent être soumis via le site web Sharepoint de la Commission de conservation des sols et des eaux de l'Etat de New York avant le 1^{er} avril 2016.

Pour des détails complémentaires sur ce programme et d'autres programmes de protection des ressources naturelles, contacter le District de conservation des sols et des eaux du comté local. La liste complète des districts de conservation des sols et des eaux des comtés est consultable [ici](#).

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418